

**« Grand Club de demi-fond Centre- Charleroi- Brabant wallon »****PARTICULARITE :**

En petit demi-fond, la région carolorégienne noue diverses alliances (deux en réalité) pour constituer des ententes se caractérisant avant tout par leur importante superficie. L'une d'entre elles, l'objet de la présentation, associe les destinées sportives du Brabant wallon, du Centre et du Pays de Charleroi bien évidemment.

Si, sur le document administratif remis au secrétariat provincial, dix sociétés corroborent à l'élaboration de l'impressionnante zone de participation dénombrant pas moins de 246 localités recensant ou non des colombophiles, sept seulement (« **Progrès** », d'Estinnes, « **Indépendante** » & « **Tourterelle** » de Givry, « **Royal Local Unique** », de Gosselies, « **L'Hirondelle** » de La Bouverie, « **Union** » de Marche-lez-Ecaussinnes, « **Royal Local Unique** » de Nivelles) sont opérationnelles en petit demi-fond. En effet, « **La Frégate** », de Saint-Amand compose avec une année administrative, « **Local Unique** », d'Erquelinnes et « **Entente Levaloise** », de Leval se cantonnent en petite vitesse.

La structure principale reconnaît au plus cinq doublages officiels qui se présentent tantôt sous la forme d'associations de plusieurs sociétés, tantôt sous celle de « *parcours solitaires* » illustrant la volonté de prôner à tout prix l'autonomie locale. Entente du Centre (Marche-Nivelles), Estinnes, La Bouverie sont trois des doublages officiels reconnus. La situation se montre complexe dans le cas de Givry. En effet, si chaque société de cette localité jouxtant « L'Hexagone » organise son propre doublage local, un doublage des deux cercles frontalier est également proposé. Il va de soi que le même rayon est arrêté dans les trois cas de figure pour répondre à la réglementation en cours. Quant à l'Entente de l'Est (Leval-Erquelinnes), elle ne propose pas de doublage.

Par rapport à l'exercice précédent, trois localités (La Hulpe, Wasmes et Wasmuel) ont été ajoutées au rayon général, ce qui constitue une exception à la convention actée au sortir de 2013 et stipulant que « *la zone de participation ne pourra plus être modifiée pour les années 2014, 2015, 2016 sauf diminuée mais pas agrandie* ».

LES COMMUNES (celles notifiées en gras ou représentées dans une couleur plus claire recensent une société de l'entente ou du groupement) :

- **du pourtour (72)** : Leval-Chaudeville, Thirimont, Montignies-Saint-Christophe, Hantes-Wihéries, Bersillies-l'Abbaye, Solre-sur-Sambre, Erquelinnes, Grand-Reng, Rouveroy, **Givry**, Havay, Coegnies-



Chaussée, Quévy-le-Grand, Aulnois, Blaregnies, Sars-la-Bruyère, Eugies, Paturages, Quaregnon, Wasmes, Wasmuel, Jemappes, Ghlin, Nimy, Maisières, Casteau, Neufvilles, Soignies, Horrues, Petit-Roeulx-lez-Braine, Rebecq-Rognon, Quenast, Tubize, Clabecq, Braine-le-Château, Wauthier-Braine, Braine-l'Alleud, Waterloo, La Hulpe, Ohain, Rixensart, Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, Couture-Saint-Germain, Bousval, Court-Saint-Etienne, Tilly, Mellery, Gentinnes, Saint-Géry, Sombreffe, Ligny, Boignée, Balâtre, Saint-Martin, Jemeppe, Auvélais, Falisolle, Le Roux, Aiseau, Rodelies, Pont-de-Loup, Châtelet, Montignies-sur-Sambre, Couillet, Loverval, Nalinnes, Thy-le-Château, Pry, Fontenelle, Castillon, Barbençon, Beaumont ;

- **de l'intérieur (174)** : Anderlues, Arquennes, Asquillies, Baisy-Thy, Baulers, Bellecourt, Berzée, Bienne-lez-Happart, Biercée, Biesmes-sous-Thuin, Binche, Bois-d'Haine, Bornival, Bougnies, Boussoit, Braine-le-Comte, Bray, Brye, Buvrines, Buzet, Carnières, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Châtelineau, Cibly, Clermont, Courcelles, Cour-sur-Heure, Croix-lez-Rouveroy, Cuesmes, Dampremy, Donstiennes, Ecaussines-d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Epinois, Estinnes-au-Mont, **Estinnes-au-Val**, Familleureux, Farciennes, Fauroeux, Fayt-lez-Manage, Feluy, Flénu, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Fontaine-Valmont, Forchies-la-Marche, Frameries, Frasnes-lez-Gosselies, Genappe, Genly, Gilly, Glabais, Godarville, **Gosselies**, Gottignies, Goutroux, Gouy-lez-Piéton, Gozée, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Ham-sur-Heure, Harmignies, Harveng, Haulchin, Haut-Ittre, Havré, Hennuyères, Henripont, Heppignies, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Houtain-le-Val, Hyon, Ittre, Jamioux, Jumet, Keumiée, **La Bouverie**, La Buissière, La Hestre, La Louvière, Lambusart, Landelies, Leernes, Leers-et-Fosteau, Le Roeulx, Leval-Trahegnies, Liberchies, Lillois-Witterzée, Lobbes, Lodelinsart, Loupoigne, Luttre, Manage, Maransart, Marbais, Marbaix, **Marche-lez-Ecaussines**, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Maurage, Mellet, Merbes-le-Château, Merbes-Sainte-Marie, Mesvin, Mignault, Moignelée, Monceau-sur-Sambre, Mons, Monstreux, Mont-Sainte-Aldegonde, Mont-Sainte-Geneviève, Mont-sur-Marchienne, Montignies-le-Tilleul, Morlanwelz, Naast, **Nivelles**, Noirchain, Nouvelles, Obaix, Obourg, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Peissant, Péronnes, Petit-Roeulx-lez-Nivelles, Piéton, Pironchamps, Plancenoit, Pont-à-Celles, Quévy-le-Petit, Ragnies, Ransart, Ressaix, Rêves, Rognée, Ronquières, Roux, Saint-Amand, Saint-Denis, Saint-Symphorien, Saint-Vaast, Sars-la-Buissière, Sart-Dame-Avelines, Seneffe, Souvret, Spiennes, Strée, Strépy-Bracquegnies, Tamines, Thieu, Thieusies, Thiméon, Thines, Thuillies, Thuin, Trazegnies, Trivières, Velaine, Vellereille-le-Sec, Vellereille-lez-Brayeux, Viesville, Vieux-Genappe, Ville-sur-Haine, Villers-la-Ville, Villers-Perwin, Villers-Saint-Ghislain, Virginal-Samme, Wagnelée, Wanfercée-Baulet, Wangenies, Waudrez, Wayaux, Ways ;
- **par ordre alphabétique (246)** : Aiseau, Anderlues, Arquennes, Asquillies, Aulnois, Auvélais, Baisy-Thy, Balâtre, Barbençon, Baulers, Beaumont, Bellecourt, Bersillies-l'Abbaye, Berzée, Bienne-lez-Happart, Biercée, Biesmes-sous-Thuin, Binche, Blaregnies, Boignée, Bois-d'Haine, Bornival, Bougnies, Boussoit, Bousval, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Bray, Brye, Buvrines, Buzet, Carnières, Casteau, Castillon, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Châtelet, Châtelineau, Cibly, Clabecq, Clermont, Couillet, Courcelles, Cour-sur-Heure, Court-Saint-Etienne, Couture-Saint-Germain, Croix-lez-Rouveroy, Cuesmes, Dampremy, Donstiennes, Ecaussines-d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Epinois, Erquelines, Estinnes-au-Mont, Estinnes-au-Val, Eugies, Falisolle, Familleureux, Farciennes, Fauroeux, Fayt-lez-Manage, Feluy, Flénu, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Fontaine-Valmont, Fontenelle, Forchies-la-Marche, Frameries, Frasnes-lez-Gosselies, Genappe, Genly, Gentinnes, Ghlin, Gilly, Givry, Glabais, Godarville, Goegnies-Chaussée, Gosselies, Gottignies, Goutroux, Gouy-lez-Piéton, Gozée, Grand-Reng, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Ham-sur-Heure, Hantes-Wihéries, Harmignies, Harveng, Haulchin, Haut-Ittre, Havay, Havré, Hennuyères, Henripont, Heppignies, Horrues, Houdeng-Aimeries, Houdeng-



Goegnies, Houtain-le-Val, Hyon, Ittre, Jamioulx, Jemappes, Jemeppe-sur-Sambre, Jumet, Keumiée, La Bouverie, La Buisnière, La Hestre, La Hulpe, La Louvière, Lambusart, Landelies, Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, Leernes, Leers-et-Fosteau, Le Roeulx, Le Roux, Leval-Chaudeville, Leval-Trahegnies, Liberchies, Ligny, Lillois-Witterzée, Lobbes, Lodelinsart, Loupoigne, Loverval, Luttre, Maisières, Manage, Maransart, Marbais, Marbaix, Marche-lez-Ecaussines, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Maurage, Mellery, Mellet, Merbes-le-Château, Merbes- Sainte-Marie, Mesvin, Mignault, Moignelée, Monceau-sur-Sambre, Mons, Monstreux, Mont-Sainte-Aldegonde, Mont-Sainte-Geneviève, Mont-sur-Marchienne, Montignies-le-Tilleul, Montignies-Saint-Christophe, Montignies-sur-Sambre, Morlanwelz, Naast, Nalines, Neufvilles, Nimy, Nivelles, Noirchain, Nouvelles, Obaix, Obourg, Ohain, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Paturages, Peissant, Péronnes, Petit-Roeulx-lez-Braine, Petit-Roeulx-lez-Nivelles, Piéton, Pironchamps, Plancenoit, Pont-à-Celles, Pont-de-Loup, Pry, Quaregnon, Quenast, Quévy-le-Grand, Quévy-le-Petit, Ragnies, Ransart, Rebecq-Rognon, Ressaix, Rêves, Rixensart, Rognée, Ronquières, Roselies, Rouveroy, Roux, Saint-Amand, Saint-Denis, Saint-Géry, Saint-Martin, Saint-Symphorien, Saint-Vaast, Sars-la-Bruyère, Sars-la-Buisnière, Sart-Dame-Avelines, Seneffe, Soignies, Solre-sur-Sambre, Sombreffe, Souvret, Spiennes, Strée , Strépy-Bracquegnies, Tamines, Thieu, Thieusies, Thiméon, Thines, Thirimont, Thuillies, Thuin, Thy-le-Château, Tilly, Trazegnies, Trivières, Tubize, Velaine, Vellereille-le-Sec, Vellereille-lez-Brayeux, Viesville, Vieux-Genappe, Ville-sur-Haine, Villers-la-Ville, Villers-Perwin, Villers-Saint-Ghislain, Virginal-Samme, Wagnelée, Wanfercée-Baulet, Wangenies, Wasmes, Wasmuel, Waterloo, Waudrez, Wauthier-Braine, Wayaux, Ways.

LES GRANDES LIGNES DE LA GESTION SPORTIVE :

- Toury, unique étape reprise au programme ;
- concours programmés le samedi ;
- libre circulation des amateurs autorisée au sein de l'entente et des doublages ;
- la zone de participation de l'entente et des doublages est déterminée lors des réunions de l'entente, y sont inclus sur invitation les amateurs français munis d'une autorisation de la fédération française ;
- non-admission des pigeons pour port ; obligation de passer par le concours général ;
- non-admission des pigeons d'ateurs hors zone ;
- contrôle obligatoire à partir de la mise 5 € ;
- tout vote lors d'une assemblée se fera parmi les présents avec un seul vote par société et à main levée, le nombre de listes par société sera pris en compte pour le résultat du vote ;
- des décisions individuelles de sociétés non permises ;
- autorisation de la constatation électronique
- les doublages d'entente et doublage local sont facultatifs.



LA CARTE :

